

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du jeudi 20 mars 2025

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du jeudi 6 mars 2025, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le jeudi 20 mars 2025 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Martin JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7) ;

3^e collège (Habitants) :

Madame Camille SEGOUIN, membre titulaire ;

Monsieur Georges LABBE, membre titulaire ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, donne son pouvoir à Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président du Conseil de Quartier ;

Monsieur Xavier GUESPEREAU représentant l'association (AGF) donne son pouvoir à Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

Étaient excusées :

1^e collègue :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e.

2^e collègue :

Madame Anne-Laure BICHOT (Mes Parents de l'école Madame).

3^e collègue :

Monsieur Patrice BECU, membre titulaire ;

Madame Marileine TOINET, membre titulaire ;

Madame Diane D'OLEON, membre suppléant ;

Monsieur Florent CAYER-BARRIOZ, membre titulaire ;

Monsieur Gaspard RICHARD, membre suppléant.

Introduction :

Le Président accueille et remercie de leur présence les membres du Conseil.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h40.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 ;
2. Point sur les groupes de travail ;
3. Vote relatif aux projets d'investissement et de fonctionnement du Conseil ;
4. Marche exploratoire « Accessibilité » : date et parcours ;
5. Questions diverses

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2/ Point sur les groupes de travail

Le Président rappelle que quatre groupes de travail ont été créés : « La commercialité de la rue de Rennes et son éco-système » avec comme référent Louis JOUVE, « Nuisances » avec Florent CAYER-BARRIOZ, « Accessibilité » avec Céline HERVIEU et « Mobilité » avec Anne-Marie BICHOT. Il précise que les deux derniers (« Accessibilité » et « Mobilité ») n'ont jamais été actifs et sont donc suspendus pour le moment.

Florent CAYER-BARRIOZ référent du groupe de travail « Nuisances », étant excusé, Martin JULIENNE présente le compte-rendu de la réunion du groupe qui a eu lieu le jeudi 27 février. Deux sujets principaux ont été abordés : la pollution générée par les mégots et la collecte des déchets alimentaires. En ce qui concerne les mégots, une campagne de communication pour sensibiliser les étudiants du quartier est préconisée. Pour la collecte des déchets alimentaires, l'emplacement des Trilib' a été discuté et le groupe propose de dialoguer avec la DPE à ce sujet. Le Président rappelle que Caroline PRATT, en charge de la communication à la DPE, est déjà intervenue en séance pour expliquer le fonctionnement des collectes dans le 6^e et a répondu à toutes les questions des Conseillers. Il suggère à la Coordinatrice de renvoyer le compte-rendu de cette séance. Martin JULIENNE souligne l'importance de sensibiliser les habitants du quartier à ce sujet. Il propose de communiquer sur les nouveaux emplacements de collecte des déchets alimentaires et d'expliquer les arguments en faveur de cette démarche (cartographie des points d'apport volontaire, bénéfices de leur valorisation, objectifs de collecte pour le 6^e etc.). Pour encourager l'adoption du tri des bio-déchets, le groupe de travail propose d'une part de réaliser un tract à distribuer dans des lieux stratégiques ou via du boîtage et d'autre part de financer la distribution de bio-seaux et de sacs biodégradables à destination des habitants du quartier Rennes.

À ce propos, Jean-Paul LAURAS indique que lors la séance Plénière des Conseils de Quartier, le Maire du 6^e a transmis les informations suivantes concernant les emplacements des Trilib' :

- le Trilib' rue du Cherche-Midi va être déplacé boulevard Raspail (au niveau de la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme) ;
- le Trilib' rue Cassette va être déplacé au 19 rue Madame (derrière la Mairie du 6^e) ;

- le Trilib' rue d'Assas va être déplacé (le nouveau lieu n'est pas encore annoncé).

Jean-Paul LAURAS précise que le Maire adopte une approche au cas par cas.

Le Président suggère de prévoir un budget pour financer l'ensemble de ces initiatives (affiches, flyers, bio-seaux etc..). Les Conseillers approuvent cette proposition.

Georges LABBE alerte sur la présence d'un socle dangereux d'une poubelle de rue disparue à l'angle des rues de Rennes et du Vieux Colombier.

Louis JOUVE se réjouit de la réouverture du centre Garancière.

Camille SEGOUIN présente l'analyse effectuée par le groupe de travail sur la commercialité de la rue de Rennes et son éco-système. Elle introduit son propos en rappelant que la rue de Rennes est un axe stratégique du 6^e arrondissement regroupant au moins 220 boutiques et commerçants dynamiques. De la rue du Four jusqu'au boulevard Raspail, 10 locaux sont vacants et 3 sont en travaux ce qui représente 12% de la commercialité de la rue. Le secteur du prêt-à-porter ainsi que la mode et les accessoires compose 35% des boutiques présentes. Par ailleurs, en 2025, le loyer annuel moyen d'un local commercial dans le 6^e est estimé à 832 euros le m², tandis que pour la rue de Rennes, il s'élève à environ 1 733 euros le m², soit plus de 100% au-dessus de la moyenne de l'arrondissement. Elle souligne que la force de cette rue réside dans la combinaison de commerces indépendants et de grandes enseignes.

Plusieurs problématiques ont donc été identifiées :

- un manque d'animation, peu d'évènements et d'activités attractives ;
- une visibilité insuffisante des commerces notamment due à une faible présence en ligne (référencement sur « maps » et « google » ;
- un taux de vacance commerciale élevé ;
- une accessibilité perfectible avec une circulation piétonne entravée et un déficit d'aménagement dit de « confort » ;
- une ambiance urbaine à améliorer (éclairage, mobilier urbain etc.).

L'objectif est d'une part de redéfinir l'identité de cette rue commerçante et d'autre part de comprendre les raisons de l'augmentation des vacances commerciales et la perte de dynamisme de la rue dans sa globalité.

Elle détaille ensuite les actions et solutions préconisées :

- rendre la rue de Rennes plus attractive visuellement (installation d'illuminations modernes et éco-responsables) ;
- améliorer le référencement des commerces (mise en place d'un annuaire digital recensant les commerçants, sensibilisation des commerçants à l'optimisation de leur présence en ligne) ;
- organiser des évènements attractifs (marchés éphémères, nocturnes et prestations artistiques) ;
- attirer de nouveaux commerces et pop-up stores (faciliter l'implantation de commerces innovants en accompagnant les porteurs de projet, travailler avec les propriétaires pour faciliter la mise en location des locaux vacants et encourager des concept-stores et boutiques

- éco-responsables) ;
- améliorer l'accessibilité et l'expérience piétonne (optimisation des flux piétons avec l'aménagement d'espaces de mobilité douce) ;
 - rôle de la Mairie dans cette transformation (organiser des campagnes de communication pour valoriser les nouvelles enseignes et les événements, faciliter l'installation des commerces en mettant en relation porteurs de projet et propriétaires et assurer la commercialité de la rue de Rennes, articulée aux rues adjacentes et leurs commerces de proximité).

En conclusion, Camille SEGOUIN indique qu'il convient dans un premier temps de prendre contact avec l'association des commerçants du quartier Rennes. Le Président précise qu'il n'en existe pas actuellement. Elle ajoute également avoir élaboré des questionnaires destinés aux riverains, commerçants et étudiants qui pourraient être distribués pour recueillir leurs opinions. Louis JOUVE souhaite l'installation d'illuminations pour les fêtes de fin d'année pour réanimer la rue de Rennes. Georges LABBE estime que les loyers sont déjà élevés et que le coût des illuminations est également assez onéreux. Jean-Paul LAURAS estime qu'il ne faut pas désespérer du commerce car c'est la vie des entreprises.

Camille SEGOUIN et Louis JOUVE encouragent les membres du Conseil à rejoindre ce groupe de travail car de nombreuses tâches restent à accomplir.

Le Président suggère de prévoir également un budget pour financer l'ensemble de ces initiatives. Les Conseillers approuvent cette proposition. Il remercie l'ensemble des membres des groupes de travail pour leur implication.

La coordinatrice rappelle par ailleurs que les budgets alloués par an et par Conseil sont de 3 306 euros pour le budget de fonctionnement et de 8 264 euros pour celui d'investissement. Elle précise que le reliquat (Budget Supplémentaire) sera voté en séance du Conseil de Paris en juillet et pourra alors être engagé.

3/ Vote relatif aux projets d'investissement et de fonctionnement du Conseil

Le Président informe que l'école Madame a sollicité le Conseil de Quartier pour obtenir un financement de 3 300 euros pour la création d'une fresque pédagogique dans la cour intérieure. Par ailleurs, une demande a également été formulée pour engager un groupe de musique lors du concert de jazz qui se déroulera dans cette même école pour un montant de 500 euros.

L'ensemble des Conseillers approuvent la dépense de 3 300 euros mais rejettent celle de 500 euros.

4/ Marche exploratoire « Accessibilité » : date et parcours

Étant attaché à la question de l'accessibilité, le Président annonce qu'il va relancer ce sujet en organisant la marche exploratoire initialement prévue par le groupe de travail qui a été suspendu. Il précise qu'avec la Coordinatrice et Jean-François VINCENT, Directeur Adjoint des services en charge de l'espace public, qui a déjà travaillé sur l'itinéraire d'accessibilité dans le cadre des Quartiers d'Accessibilité Augmentée (QAA) pour le 6^e, un parcours a été défini. Il ajoute que des dates seront proposées très prochainement aux membres.

5/ Questions diverses

Louis JOUVE rappelle que le Maire a demandé à la Coordinatrice de consulter par mail les membres du Conseil afin de leur proposer de sélectionner un ou deux emplacements pour l'installation de nouveaux bancs. Ces suggestions seront ensuite transmises au service de la voirie pour étude. Il se réjouit de cette initiative et propose le boulevard Raspail, dans l'allée Jacques DERRIDA. Le Président communique également le message de Marileine TOINET qui préconise d'en installer à proximité des arrêts de bus dépourvus d'abris. L'arrêt de bus pour la ligne 83, situé au 40 rue d'Assas est proposé car il se trouve près du centre Arthur Vernes et serait donc utile. Les Conseillers approuvent ces emplacements.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h.



Emmanuel PIERRAT

Président du Conseil de Quartier